Plan d'Investissement dans les Compétences

Former deux millions de jeunes et demandeurs d'emploi non qualifiés

Point d'actualité sur les POE 2018

CREFOP – COMMISSION 1 - 27 juin 2018

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) dans leur environnement

- Un dispositif mis en place par la loi du 24 novembre 2009
- Une aide déclinée de manière individuelle ou collective
- Une aide à la formation avant embauche
- Une aide à la formation articulée avec d'autres dispositifs, dont:
    - Aide à la Formation Préalable au Recrutement (AFPR)
    - Une Formation – Un emploi
    - Aide au Projet d'Inclusion des Compétences Numériques (APICN)

Pour mémoire, les principaux dispositifs d'adaptation mobilisables

	POEI	AFPR	APICN	POEC	1 FORMATION 1 EMPLOI
OBJECTIF	Former des demandeurs d'emploi avant un recrutement, en lien avec une offre d'emploi déposée par une entreprise		Former des demandeurs d'emploi avant un recrutement, en lien avec une offre d'emploi relative à un métier du numérique ou un métier impacté par la transformation numérique, déposée par une entreprise	Favoriser l'accès rapide à un emploi durable à plusieurs demandeurs d'emploi sur des besoins identifiés par une branche professionnelle ou par le CA d'un OPCA	Permettre l'accès et le retour à l'emploi via l'élargissement et la qualification des futurs collaborateurs…
FORMATION (Contenu)	Plan de formation personnalisé, décrivant les objectifs visés, les connaissances et compétences visées par les mises en situation,les conditions pratiques de sa réalaisation, la durée…		Le plan de formation identifie les compétences numériques à acquérir par le candidat	Prioritairement : * Découverte des métiers d'un secteur * Sécurisation de la maitirse des savoirs de base et compétences sociales nécessaires à l'intégration en emploi ou dans un parcours de formation qualifiant	Niveau V, IV et III réalisée par un organisme de formation conventionné
PUBLIC	Tous les demandeurs d'emploi inscrits à PE & les salairés en contrat aidé ou en structure IAE				Tous les demandeurs d'emploi inscrits à PE, exceptés les jeunes sortis de formation initiale depuis moins de mois
EMPLOYEUR	Employeur public ou privé et intérim * à jour des cotisations sociales * n'ayant pas procédé à un licenciement économique < 12 mois			Tout employeur ayant des besoins en compétences Pas de dépôt d'offre préalable	Tout employeur * cotisant à l'assurance chomage * n'ayant pas procédé à un licenciement économique < 12 mois
CONTRAT	CDD de 12 mois minimum ou CDI	CDD de 6 mois à moins de 12 mois CTT (6 mois / 9 mois suivants la formation)		CDI - CDD de 12 mois minimum (Y compris apprentissage ou professionnalisation)	Minimum 6 mois à temps plein
DUREE	400 H		800 H dont 200 H maxi en situation de travail	400 H (800 H POEC Numériques) dont 1/3 maximum en immersion en entreprise	de 400H à 1000 H
FINANCEMENT	8€ (Formation OF externe) - Cofinancement OPCA possible	5€ (formation interne ou tutorat ou situation de travail[APICN]) 8€ (formation OF externe)		15€ en moyen (Source: Ministère du Travail)	

Répartition par dispositif (PE) des formations d'adaptation au poste de travail - Normandie - janvier à mai 2018

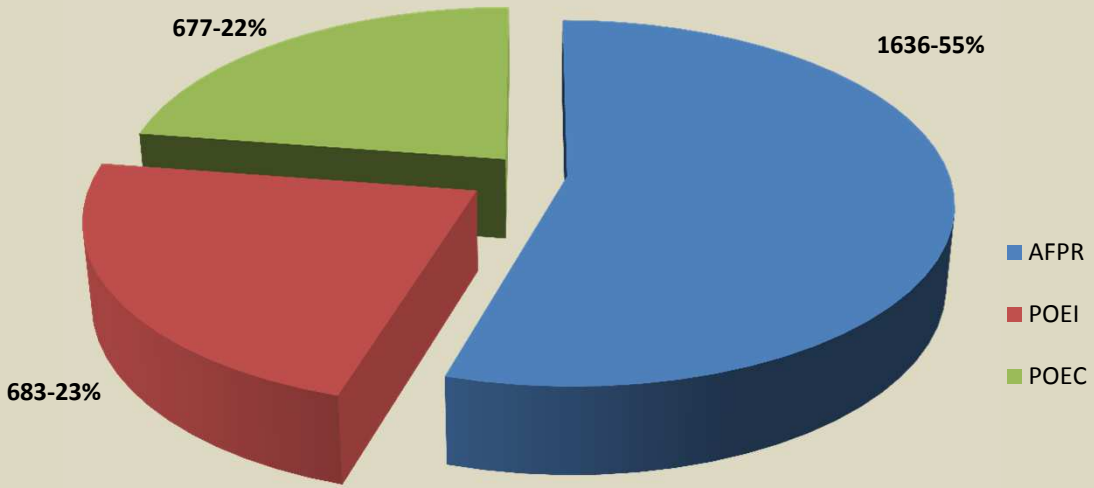

2017: 2197
2018: 2996
Evolution: + 36% (+799)

dont AFPR : + 59,8% (+ 612)
dont POEI: +21,7% (+ 122)
dont POEC: +10,6% (+ 65)

Répartition par domaine, des formations d'adaptation au poste de travail - Normandie - janvier à mai 2017 /2018

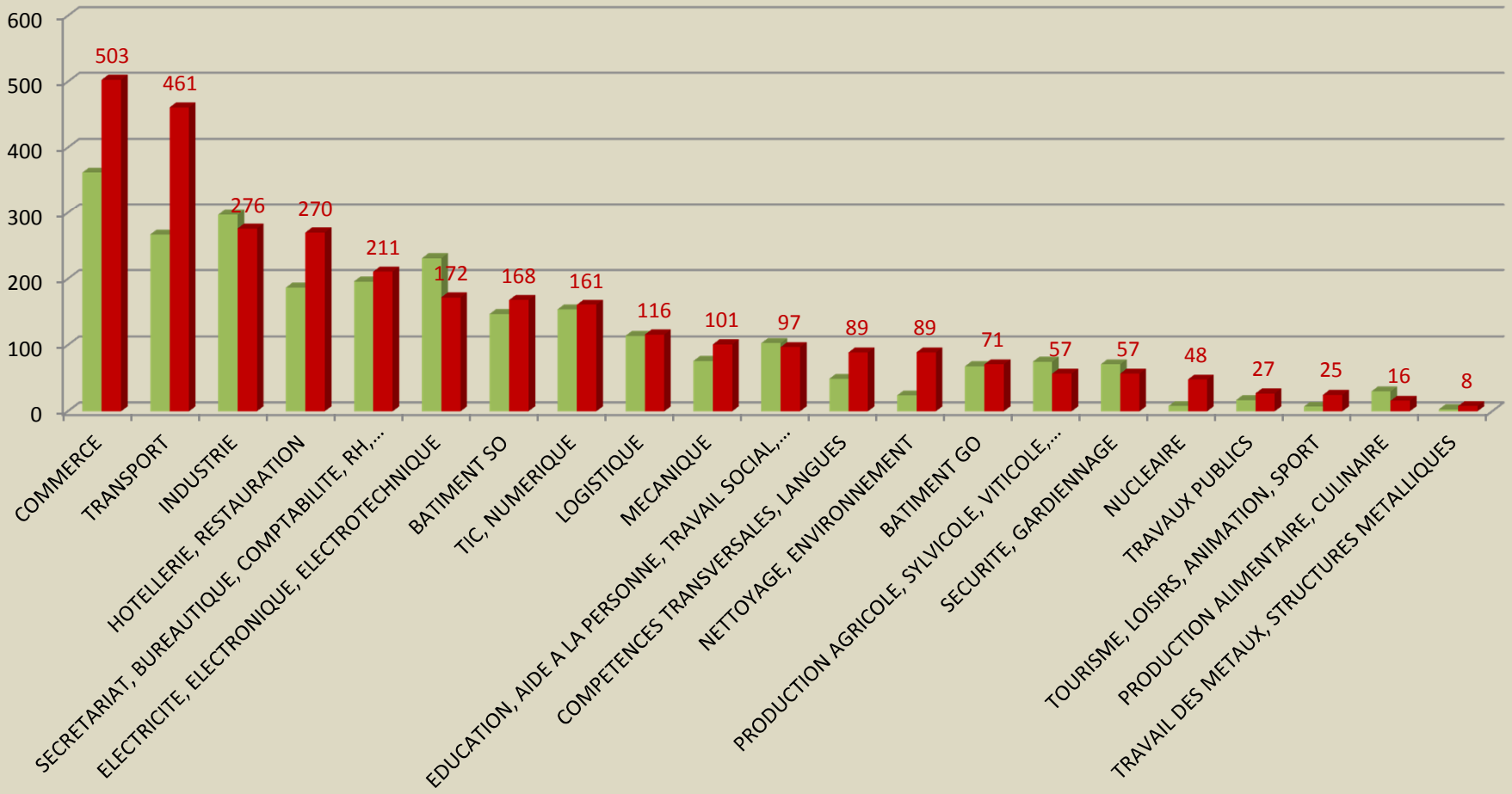

Répartition par domaine et dispositif, des formations d'adaptation au poste de travail - Normandie - janvier à mai 2018

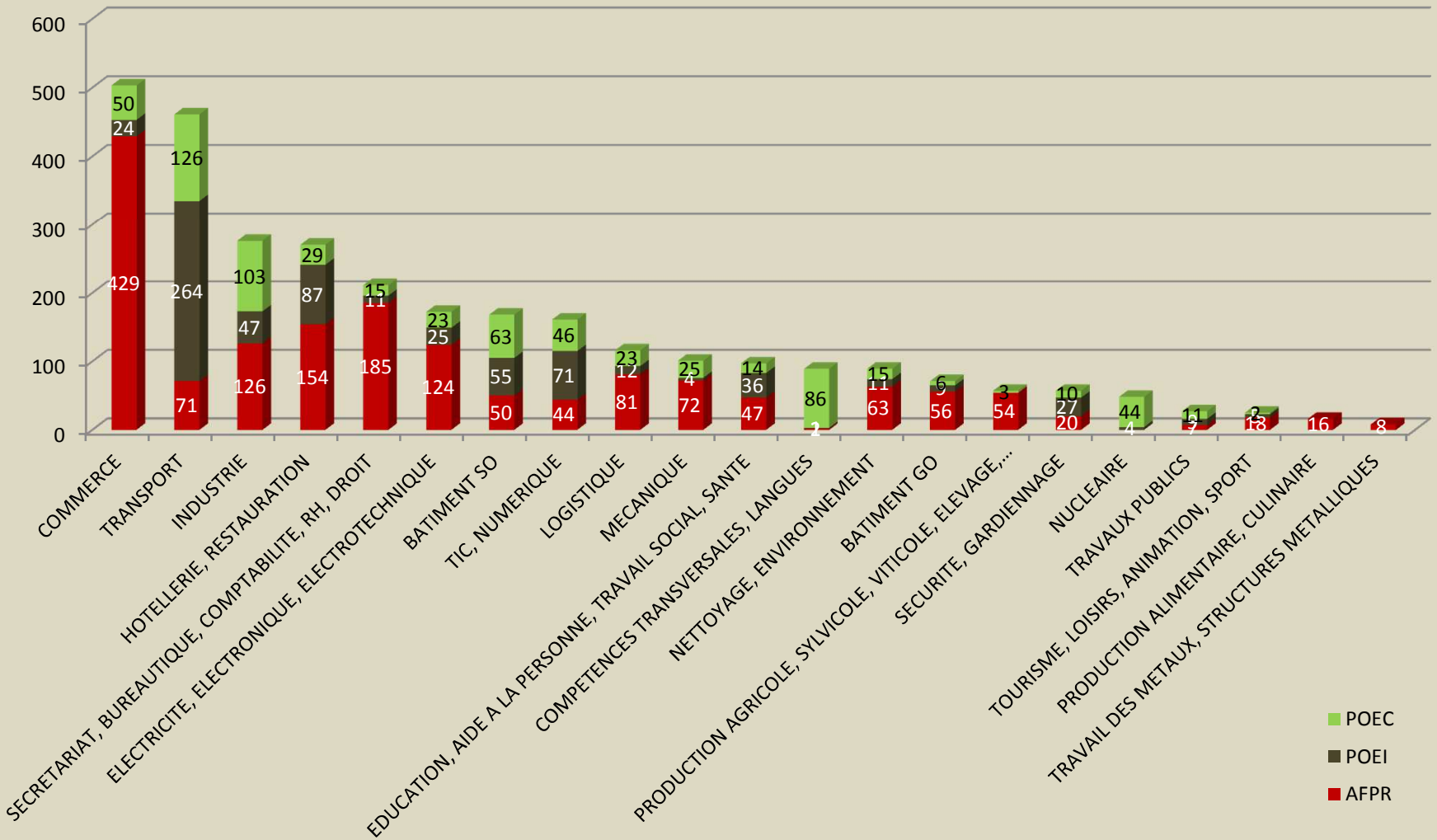

CREFOP – Commission 1 - 27 juin 2018

Zoom sur

Les AAP POEC confiés à Pôle emploi

Délibérations du CA Pôle emploi du 24 janvier & 14 mars 2018

- **Appel à projets « accéléré »** pour couvrir les formations POEC (400h00 maxi) qui doivent démarrer entre le 5 mars et le 30 avril – 24 millions d'euros [Tous publics]

- **Appel à projets « formations numériques »** (800 h00 maxi) – qui doivent démarrer entre le 18 mai et le 31 décembre – 14,8 millions d'euros [Publics PIC]
  - *Concepteur Intégrateur Cyber sécurité – Rouen – Octobre 2018 - OPCALIA*
  - *Technicien systèmes réseau et télécommunication – Rouen – A définir - OPCALIA*

- **Appel à projets** pour couvrir les formations POEC (400h00 maxi) qui doivent démarrer entre le 2 mai et le 31 décembre – 75 millions d'euros [Tous publics]
  - Publication: *21 juin 2018*
  - Audioconférence de présentation: *26 juin 2018*
  - Réponse OPCA: *6 juillet 2018*
  - Notification décision: *16 juillet 2018*

Zoom sur

Programmation POEC 2018 S1

OPCA	Places programmées
ADEFIM	66
AGEFOS PME	127
CONSTRUCTYS	101
FAF TT	221
FAFIEC	41
FAFIH	30
OPCA TS	70
OPCALIA	92
OPCALIM	26
Total	**774**

CF Détail des actions sur document papier remis en séance

Zoom sur

« 10 000 formations numériques »

déclinées nationalement

5 000 actions GEN – 3 000 POEC et 2 000 APCIN

Délibérations du CA Pôle emploi du 24 janvier & du 14 mars 2018

POEC Numérique

- Expérimentation sur 12 mois
- Public PIC DE Infra de niveau infra IV
- Report de la durée maximale de 400 à 800 heures maximum
- AAP spécifique
- Volume prévisionnel national 3 000 parcours de formation

Zoom sur

« 10 000 formations numériques »

déclinées nationalement

5 000 actions GEN – 3 000 POEC et 2 000 APCIN

Délibérations du CA Pôle emploi du 14 mars 2018

L'Aide au Projet d'Inclusion de Compétences Numériques (APICN)

- Expérimentation sur 12 mois
- Aide accordée aux entreprises concernées par la transformation numérique
- Dépôt d'offre CDD 6 mois minimum
- Public PIC - DE de niveau infra IV
- Durée maximale de 800 heures
- Décomposable en 600 heures de formation et 200 heures d'application en situation de travail en entreprise
- Accompagnement par un référent au sein de l'entreprise
- Prise en charge des frais pédagogiques limitée à 8€/h pour la formation externe et à 5€/ pour la période d'application en entreprise
- Volume prévisionnel national 2 000 parcours de formation

Zoom sur

« 10 000 formations numériques »

déclinées nationalement

5 000 actions GEN – 3 000 POEC et 2 000 APCIN

La Grande Ecole du Numérique (GEN)

La GEN est un réseau de plus de 400 formations aux métiers du numérique. Elle favorise l'inclusion et répond aux besoins des recruteurs en compétences numériques.
Les formations de la GEN sont ouvertes à tous, sans distinction académique, économique ou sociale. Elles mettent tout en œuvre pour que les apprenants accèdent gratuitement à la formation. Ces formations accueillent des publics éloignés de l'emploi ou du numérique pour en faire les nouveaux talents du numérique. Parmi eux :

- *des jeunes peu ou pas qualifiés, ni en emploi ni en formation*
- *des femmes*
- *des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville*

Nouvel appel à labélisation septembre/octobre
Une troisième vague de labélisation structurée autour d'un nouveau référentiel métier
Formation gratuite pour le demandeur
Rémunération possible (AREF ou bourse CROUSS – Pas de RFPE)
Pôle emploi ne participera pas au financement des actions

Zoom sur

« 10 000 formations numériques »

déclinées nationalement

5 000 actions GEN – 3 000 POEC et 2 000 APCIN

Métiers visés:

Ingénieur Etudes et Développement - Architecte Web - Développeur Web - Développeur Mobile - Intégrateur Web / Mobile - Forgeur Numérique - Modeleur 3D - Installateur Domotique - Architecte Réseaux - Administrateur Système et Réseaux - Opérateur Robotique - Expert Cybersécurité - Technicien de Maintenance, Support et Service – Graphiste - Web Designer – Ergonome - Concepteur-Rédacteur - Photographe / Vidéaste - Monteur Vidéo / Son - Chargé de Production Vidéo - Régisseur Numérique - Game Designer - Architecte Data - Administrateur Base de Données - Data Analyst - Digital Curator - Chef de Projet Fonctionnel - Chef de Projet Technique – WebMaster - Formateur aux Usages Numériques - Formateur Développement Web - Concepteur e-Learning - Médiateur Numérique – WebMarketeur - Traffic Manager - Community Manager - Gestionnaire de Média Sociaux - Responsable e-Commerce - Responsable CRM - Entrepreneur Digital - Digital Business Developer…

(Source référentiel métiers GEN 6/02/2018)

Zoom sur

La « régionalisation » des AFPR, POEI & POEC

Délibérations du CA Pôle emploi du 14 mars 2018

Le principe de pouvoir aménager régionalement les formations d'adaptation au poste de travail est acté, **sous condition** de

- ne pas modifier les caractéristiques des contrats de travail à l'issue
- orienter ces aménagements au bénéfice des DE éloignés de l'emploi et/ou des entreprises en difficulté de recrutement
- obtenir l'accord préalable par la Direction Générale de Pôle emploi garante du respect du Code du travail et des règles de concurrence

Dans le respect de ces réserves, l'aménagement pourrait porter sur

- la durée maximale
- la prise en charge financière
- la rémunération du stagiaire